

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6905

Actif

Pensionné(e)

Autre :

BEH JELLOUNI Rachida

Date de naissance :

29-10-1942

Adresse : 256 BIS Zerktouie - Casablanca

Tél. : 0522237754

Total des frais engagés : 212,60DH

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

R.B.

Le : 09/09/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/01/19	Consultation	1	200,00	INP : 10911111551827
9/9/19	V20	1	649,00	PHTALMOLOGIE Docteur Fouad NCIRI 2021 Bd Zekrouni 1er étage Casablanca 06 45 32 - Fax 05 22 36 83 44

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE RACINE Mme LEMISEFFER Touria Angle Bd Anfa et Rue A. El Kawakib 0522 27 29 91 - Casablanca	04/09/10	212,60

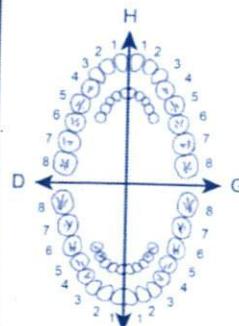
ANALYSES - RADIOPHARMACIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

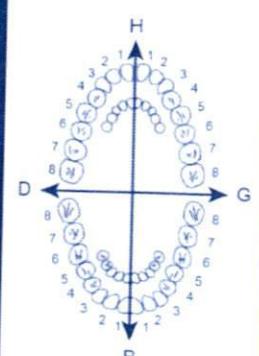
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Docteur Fouad NCIRI

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Lauréat de la Faculté des Médecine Bordeaux II

Ancien Interne des Hôpitaux de France



الدكتور فواض النصيري

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب ببوردو فرنسا

داخلي سابق بمستشفيات فرنسا

Spécialiste des Glaucomes
 Chirurgie Vitréo - Rétinienne
 Chirurgie cataracte par phako-émulsification

Sur Rendez-vous

بالميعاد

Casablanca, le :

11/01/19

الدار البيضاء في :

PPC : 147.00 DH

ZENITH Pharma
 AMM N° 218/15 DMP2/INRQ
 PPV : 24,60 DH

GEL-LARMES - Gel Oph. Tube de 10 g
 Distribué par COOPER PHARMA
 41, rue Mohamed Diouri, Casablanca
 Pharmacien Responsable:
 Mme Amina DAAUDI
 PPV : 41.00 DH

24860
 0522 27 29 91 - Bd Zerkouni - Casablanca

24860
 0522 39 87 22 - Bd Zerkouni, 1er Etage - Casablanca

06 61 19 75 41, شارع الزرقطوني، الطابق الأول - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 39 87 22 - الفاكس : 05 22 36 83 44 - المحمول : 06 61 19 75 41

283, Bd. Zerkouni, 1er Etage - Casablanca - Tél. : 05 22 39 87 22 - Fax : 05 22 36 83 44 - GSM : 06 61 19 75 41

Docteur Fouad NCIRI

OPHTHALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Lauréat de la Faculté des Médecine Bordeaux II

Ancien Interne des Hôpitaux de France



الدكتور فؤاد النصيري

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب ببوردو فرنسا

داخلي سابقًا بمستشفيات فرنسا

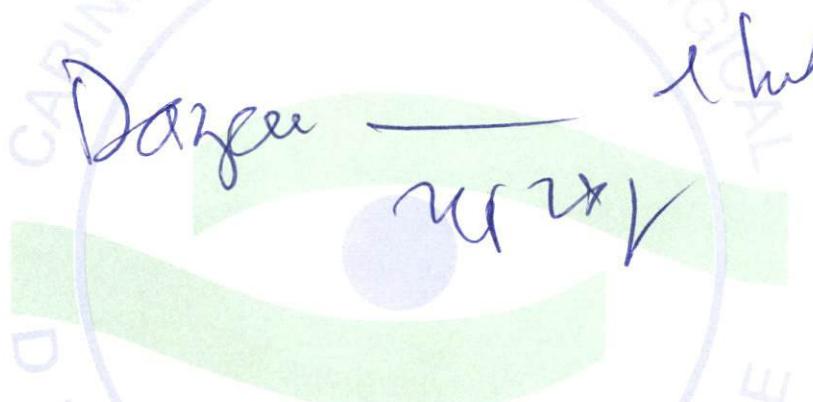
Spécialiste des Glaucomes
Chirurgie Vitréo - Rétinienne
Chirurgie cataracte par phako-émulsification

Sur Rendez-vous

بالميعاد

Casablanca, le : 9/9/19 الدار البيضاء في :

Dr Fouad NCIRI - Neuferlens. Nachvda



PHTALMOLOGUE
Dr Fouad NCIRI
283, Bd Zerkouni, 1er Etage Casablanca
Tél. : 05 22 39 87 22 - Fax : 05 22 36 83 44

Docteur Fouad NCIRI

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Lauréat de la Faculté des Médecine Bordeaux II

Ancien Interne des Hôpitaux de France



الدكتور فؤاد النصيري

العيون وأمراض وجراحة العيون

فرنسا بیوردو الطی کلیہ خرچ

داخلی ساقیا مستشفيات فرنسا

Spécialiste des Glaucomes
Chirurgie Vitréo - Rétinienne
Chirurgie cataracte par phako-émulsification

Sur Rendez-vous

المعاد

لدار البيضاء في : Casablanca, le : ١٣١٣

8 Bejelloune Rachida
Factorie des
verres
et lunettes
Kios 600
1
aider factorie
et lunettes
Cet
Docteur Fouad NCRI
PHITALMOLOGUE
Docteur Fouad NCRI
183, 8d Zerktouni, 1er Etage Casablanca
Tél: 02 28 87 22 10 / 02 28 87 44

Docteur Fouad NCIRI

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux
Lauréat de la Faculté des Médecine Bordeaux II
Ancien Interne des Hôpitaux de France



الدكتور فؤاد النصيري

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون
خريج كلية الطب بيوردو فرنسا
داخلي سابقًا بمستشفيات فرنسا

Spécialiste des Glaucomes
Chirurgie Vitréo - Rétinienne
Chirurgie cataracte par phako-émulsification

Sur Rendez-vous

المعاد

Casablanca le

g) g) leg

الدار البيضاء في :

à Beyelloune. Rachida
Conférence d'un syndicat
Mme Lacoste
Mme Vallon (cognac) merci
1) Cabaretier
2) Sodap Savage
3) Sodap Savage

PHTALMOLOGUE
Docteur Fcuad NCIRI
100 Zekkakine 1er étage Casablanca
Tél: 05 2 396 22 44 fax: 05 2 36 81 44